



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/78
S/1996/185
12 mars 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante et unième session
Point 33 de la liste préliminaire*
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante et unième année

Lettre datée du 12 mars 1996, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des
Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à mes lettres précédentes relatives aux agressions répétées commises par Israël dans le sud du Liban et dans la Bekaa occidentale, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance une nouvelle série d'actes d'agression commis durant le mois de février 1996.

1er février 1996 La localité de Rashaf, située dans la zone située entre la ligne de démarcation et les zones libérées, a fait l'objet d'une série d'actes de harcèlement de la part des forces israéliennes et des forces d'Antoine Lahd qui ont soumis les habitants à des mesures coercitives. Ainsi, le 2 février 1996, des éléments de la milice d'Antoine Lahd ont exigé des habitants qu'ils se rendent tous les jours, à partir de 17 heures, au poste de la milice pour passer la nuit dans les locaux attenants avec interdiction de se déplacer.

- Interdiction a été faite aux habitants de franchir les limites de la ville dans un sens ou dans l'autre.
- Les milices de Lahd ont établi une liste nominative de tous les habitants de Rashaf et une liste des personnes qui ont l'habitude de s'y rendre et les ont transmises aux forces israéliennes.

* A/51/50.

- Des éléments de la milice de Lahd ont encerclé la localité et arrêté un certain nombre de citoyens qu'ils ont conduits au point de passage de Branitt, à Ramish, où ils ont été interrogés par un officier israélien qui leur a demandé de collaborer avec les milices et de les tenir informés des mouvements des membres de la résistance dans la localité de Rashar, et ce pour leur propre sécurité.

3 février 1996

Les environs de Majdal Zoun et de Mansouri, dans l'arrondissement de Qadha Sour, ont été pilonnés par l'artillerie israélienne.

4 février 1996

Des vedettes de la marine de guerre israélienne qui mouillent face à la côte de Mansouri, arrondissement de Qadha Sour, ont arraisonné le bateau de pêche Al Ghadir, No 1006, qui avait à son bord les citoyens libanais dont les noms suivent :

Issam Toufiq Al Samra
Wassam Toufiq Al Samra
Zine Ahmed Stambouli

5 février 1996

Les alentours des localités de Janya, Al Azia al qualila et Mansouri, dans l'arrondissement de Qadha Sour, ont subi un bombardement de l'armée israélienne qui a provoqué le décès des deux citoyennes dont les noms suivent :

Amira Mohamed Moussa Khechab, âgée de 35 ans
Wassaba Mirvet Ali Ismael, âgée de 27 ans

6 février 1996

À 15 heures, des avions de combat israéliens ont survolé la zone d'Iqlim-at-Teffah.

À 17 h 15, les collines situées au sud des localités d'Aïn Tina et de Machghara ont été pilonnées par l'artillerie israélienne.

À 20 h 30, les alentours des localités de Barachitt, Tibnin, Hadatha et Ayta-al-Jabal ont été pilonnés par l'artillerie israélienne.

7 février 1996

À 6 h 30, les alentours des localités de Kafr Tibnin, de Nabatya Al Fouqa, et les alentours de la caserne désaffectée de l'armée libanaise ont été pilonnées par l'artillerie israélienne.

À 7 heures, les forces israéliennes et les milices de Lahd ont bombardé les alentours des localités de Machghara et de Aïn Tina.

- À 12 heures, les forces israéliennes ont tiré sur des bateaux de pêche face au lieu-dit Mahalat-al-Maâlya, dans l'arrondissement de Sour
- À 22 h 30, l'aviation israélienne a survolé les localités de Machghara, Aïn Tina et Midoun.
- 12 février 1996 L'aviation israélienne a survolé la zone de Sour.
- À 12 heures, les forces israéliennes ont tiré sur des bateaux de pêche face au lieu-dit Mahalat-al-Maâlya, dans l'arrondissement de Sour.
- 14 février 1996 Les alentours des localités de Jabaâ et de Kafr Fila ont été pilonnés par l'artillerie israélienne.
- Les alentours des localités de Habouch, Kafr Rouman, et les environs de la caserne désaffectée de Nabatya Al Fouqa ont été pilonnés par l'artillerie israélienne.
- 15 février 1996 L'aviation israélienne a survolé à altitude moyenne la zone de Sour à 10 h 45, puis entre 12 h 40 et 13 heures.
- 16 février 1996 À 5 h 15, les alentours de la localité de Majdal Zoun ont été pilonnés et mitraillés par les forces israéliennes.
- À 6 heures, l'artillerie israélienne a pilonné les localités de Koufra, Yater, Haris, Hadatha, Chaqra, Ayta-al-Jabel, Tibnin, Baraachitt, Majdal Salem, Toulin, Qabriha, Fouroun et Al-Ghandouriya.
- À 7 heures, l'artillerie israélienne a bombardé les collines de Machghara et Aïn Tina.
- À 7 h 30, l'artillerie israélienne a pilonné les environs de Kafr Tibnin, Jarjou', Jabaâ, Arb Salim, Aïn Boussouar, Nabatiya Al Fouqa ainsi que les alentours de la caserne désaffectée, le pont de Habouch et la route reliant Aïn Boussouar à Jarjou'.
- À 21 heures, plusieurs obus d'artillerie tirés à partir des positions des forces israéliennes et des milices de Lahd sont tombés autour des localités de Joun et de Mouhtdhara, dans l'arrondissement de Chaouf.
- À 22 heures, l'artillerie israélienne a pilonné les collines de Machghara et Aïn Tina.
- À 23 heures, l'aviation israélienne a survolé la région sud.

- 17 février 1996 Les alentours de Kafr Rouman et de Habouch, dans l'arrondissement de Nabatiya, ont été pilonnés et mitraillés par les forces israéliennes à partir de leurs positions situées sur la ligne de démarcation.
- 18 février 1996 L'artillerie israélienne a pilonné les alentours de Toulin, Qabriha, Majdal Salem, Al Tamria, Ghandhouria et Fouroun.
- 19 février 1996 L'artillerie israélienne a pilonné les alentours de Jabaâ et Mazraât al Hamra.
- L'artillerie israélienne a également pilonné les alentours de Arb Salim, Jarjou', Aïn Boussouar, Jabaâ, les collines de Milita et Jabal Safi.
- 20 février 1996 Les forces israéliennes ont bombardé le mont Abou Rashed et les alentours d'Aïn Tina à partir des positions qu'elles occupent avec les forces d'Antoine Lahd.
- À 21 h 15, l'aviation israélienne a survolé la zone de Nabatiya.
- À 21 h 30, l'aviation israélienne a survolé la zone de Sour.
- 21 février 1996 À 6 heures, l'aviation israélienne a survolé la zone de Nabatiya.
- À 14 heures, l'aviation israélienne a survolé la zone de Sour.
- À 20 h 30, l'aviation israélienne a fait une incursion au-dessus de la colline de Milita.
- 22 février 1996 Les forces d'Antoine Lahd ont fermé à la circulation des véhicules et des piétons le point de passage entre Bater et Jazin, sur la route de Beyrouth, entre 6 heures et 17 heures, et le point de passage entre Kafr Houna et Marjioun, entre 7 heures et 17 heures.
- À 6 h 30, l'aviation israélienne a fait une incursion au-dessus des collines de Milita et de Jabel Safi en simulant une attaque aérienne.
- À 21 h 20, l'aviation israélienne a bombardé Aïn Boussouar ainsi que les collines de Milita et de Jabel Safi.
- À 3 h 22, l'artillerie israélienne a bombardé Nabatiya-al-Fouqa et la caserne de l'armée libanaise, faisant un blessé parmi les membres des forces de sécurité intérieure.

- 23 février 1996 L'artillerie israélienne a bombardé les alentours de Arb Salim, Jarjou', Aïn Boussouar, Jabaâ ainsi que les collines de Milita et de Jabel Safi.
- 24 février 1996 À 6 h 30, l'artillerie israélienne a bombardé les alentours de Kafr Rouman, Kafr Tibnin, Nabatiya-al-Fouqa, les parties est et ouest de Zawter, les alentours de la caserne désaffectée de Nabatiya-al-Fouqa, Arb Salim, Jarjou', Aïn Boussouar, Jabaâ ainsi que les collines de Milita et de Jabal Safi.
- 25 février 1996 L'artillerie israélienne a pilonné les alentours de Chaqra, Baraâchitt, Majdal Salem, Tibnin, Ayta-al-Jabel, Hadatha et Haris.
- 26 février 1996 L'artillerie israélienne a pilonné les alentours de Arnoun, Yahmer, Kafr Tibnin, Mazraât-al-Hamra ainsi que les rives du fleuve Litani.
- 27 février 1996 L'artillerie israélienne a pilonné les alentours de Ayta-al-Jabel, Hadatha, Haris, Baraâchitt, Chaqra, Koufra et Yater.
- 29 février 1996 L'artillerie israélienne a pilonné les alentours et le centre de Koufra, Haris et Yater.

Le Gouvernement libanais condamne vigoureusement la poursuite des agressions israéliennes qui ont fait des morts et des blessés et causé des dommages matériels considérables, et condamne également les agissements arbitraires dirigés contre les civils.

Cette nouvelle série d'agressions qui vient s'ajouter à de nombreuses agressions antérieures constitue une atteinte flagrante à la souveraineté et à l'indépendance du Liban, ainsi qu'une nouvelle violation flagrante du droit international et des droits fondamentaux de la personne humaine.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 33 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Samir MOUBARAK
